



ARBORICULTURE FRUITIERE

Protection phytosanitaire raisonnée et biologique :
suivi des parcelles de référence du Bulletin de Santé du Végétal
2018

OBJECTIF DU STAGE

Au sein du réseau de techniciens régional Sud Arbo[®], participer au développement de la protection phytosanitaire raisonnée et biologique contre les maladies et les ravageurs des arbres fruitiers.

TRAVAUX EFFECTUES PAR LE STAGIAIRE

1. Observations en vergers

- Mise en place de parcelles de référence chez les arboriculteurs du Gard (vergers de cerisiers, d'abricotiers et de pêchers).
- Notations hebdomadaires de l'état sanitaire des parcelles, mise en place et suivi de pièges :
 - *Mouche du cerisier, drosophile et puceron noir, monilia*
 - *Tordeuse orientale, puceron vert, cochenilles, mouche méditerranéenne, thrips, acariens, maladies de conservation, oidium, cloque du pêcher*

2. Participation aux réunions du réseau Sud Arbo[®]

- Participation aux réunions des réseaux phyto « Fruits à noyau » et « Pomme » Sud Arbo[®].
- Participation à la rédaction des bulletins d'avertissement Sud Arbo[®].

3. Contacts avec les producteurs

- Recueil des calendriers de traitements et des observations réalisées par les producteurs.
 - Diffusion des résultats de piégeage et de notations sur l'ensemble du département.

4. Synthèse des observations

- Synthèses hebdomadaires des captures et des observations.
 - Mise en cohérence des pratiques des agriculteurs avec les préconisations du réseau Sud Arbo[®] et avec les observations réalisées en parcelles de référence.

5. Participation aux travaux d'expérimentation de la SERFEL

- Suivi d'un ou de plusieurs essais phytosanitaires, en relation avec les parcelles de référence.

CONDITIONS DE STAGE

- **Période** : 5 à 6 mois, à partir du 12/03/2018
- **Nombre de stagiaires** : 1
- **Lieu** : Chambre d'Agriculture du Gard
poste basé à SUDEXPE (517, chemin du Mas d'Asport – 30800 Saint Gilles).
- **Conditions** : Indemnités 577.5 €/mois (pour un temps plein) – (3.75 €/heure)
Permis B et voiture personnelle **indispensables**, défraiement de 0.493 €/km.
Concernant toutes questions relatives à l'hébergement, veuillez contacter le responsable de programme
- **Contact** : M^{lle} Valérie GALLIA (04.66.28.23.36) – valerie.gallia@gard.chambagri.fr
- **Candidature** : Lettre de motivation manuscrite + CV

PROGRAMME PROTECTION DES CULTURES 2018

ABRICOTIER ET PECHER

Protection phytosanitaire raisonnée et biologique contre les maladies et ravageurs

OBJECTIFS DES ESSAIS

- Tester les nouveaux produits de traitement et des stratégies de lutte alternative pour faire face aux principaux ravageurs et maladies des deux espèces, notamment :
 - monilia des fleurs et rameaux sur abricotier
 - puceron vert, tordeuse orientale, maladies de conservation sur pêcher

TRAVAUX EFFECTUES PAR LE STAGIAIRE

- **Notations en végétation**

- Comptage des colonies de pucerons sur pêchers.
- Piégeage des principaux ravageurs.
- Notation de dégâts sur feuilles et fruits.
- Notation de fleurs et rameaux moniliés.

- **Notations à la récolte**

- Participation à la récolte des essais.
- Mesure du rendement, du calibre, du taux de sucre et de la fermeté des fruits.
- Dénombrement des fruits piqués ou tachés.

Ces travaux seront effectués sous la responsabilité du technicien d'expérimentation et de la responsable du programme.

CONDITIONS DE STAGE

- **Période** : 19 mars au 7 septembre 2018 soit 25 semaines.
- **Nombre de stagiaires** : 1
- **Lieu** : SUD EXPE 517 Chemin du Mas d'Asport – Saint Gilles – Gard.
- **Conditions** : Indemnités 577.5 €/mois (pour un temps plein) – (3.75 €/heure)
Permis B vivement souhaité.
Concernant toutes questions relatives à l'hébergement, veuillez contacter le responsable de programme
- **Contacts** : **SUDEXPE – 04.66.87.00.22**
M^{lle} Valérie GALLIA -Responsable du programme - (direct 04.66.28.23.36).
vgallia@sudexpe.net
- **Candidature** : Lettre de motivation manuscrite + CV

A envoyer par courrier : SUDEXPE– 517 Chemin du Mas d'Asport - 30 800 SAINT GILLES

Ou : contact@sudexpe.net

PROGRAMME PROTECTION DES CULTURES 2018
RAVAGEUR DU CERISIER : DROSOPHILA SUZUKII

Protection phytosanitaire raisonnée et biologique et connaissance du ravageur

OBJECTIFS DES ESSAIS

- Participer à la meilleure connaissance de ce nouveau ravageur : cycle biologique, hôtes et stratégies de lutte
- Participer aux autres essais des programmes cerise, abricot et pêche, notamment variétés, réduction des intrants et modes de conduite

TRAVAUX EFFECTUES PAR LE STAGIAIRE

- **Notations en végétation**
 - Piégeage de *Drosophila suzukii* sur cerisiers : identification, dénombrement.
 - Notation des dégâts en verger BIO multi-espèces.
 - Suivi d'un essai « stratégies de lutte » en production raisonnée et biologique.
- **Notations à la récolte**
 - Participation à la récolte des essais.
 - Mesure du rendement, du calibre, du taux de sucre et de la fermeté des fruits.
 - Dénombrement des fruits piqués.

L'ensemble de ces travaux seront effectués sous la responsabilité des techniciens d'expérimentation et des responsables de programmes.

CONDITIONS DE STAGE

-
- **Période** : 26 mars au 15 juin 2018 soit 12 semaines.
 - **Nombre de stagiaires** : 1
 - **Lieu** : SUDEXPE, 517 Chemin du Mas d'Asport – Saint Gilles – Gard.
 - **Conditions** : Indemnités 577.5 €/mois (pour un temps plein) – (3.75 €/heure)
Permis B vivement souhaité.
Concernant toutes questions relatives à l'hébergement, veuillez contacter le responsable de programme
 - **Contacts** : **SUDEXPE – 04.66.87.00.22**
Valérie GALLIA -Responsable des programmes cerisier et phytosanitaire- (direct 04 66 28 23 36).
vgallia@sudexpe.net
 - **Candidature** : Lettre de motivation manuscrite + CV

A envoyer par courrier : SUDEXPE – 517 Chemin du Mas d'Asport - 30 800 SAINT GILLES

Ou : contact@sudexpe.net